

L'Orée n°10

Syndicat de Quartier de CAP de BOS—PESSAC

L'ORÉE

N° 10 DÉCEMBRE 2007

MODESTEMENT !

L'actualité nous montre chaque jour combien sont fragiles les liens de cohabitation ! Que ce soit dans les banlieues de nos grandes villes ou chez deux de nos pays voisins, les raisons abondent pour que les ruptures violentes l'emportent sur les relations pacifiques ! Antagonismes d'ordre ethnique ici, d'ordre linguistique là, le tout sur fond de conflit identitaire et/ou économique et voilà installées des situations explosives dont on ne voit plus la fin !...

Comparativement à ces crises sociétales et à ces drames humains, notre quartier CAP de BOS ressemble évidemment davantage à un havre de paix qu'à une lice de combat et c'est heureux ainsi ! Pour autant, comme il serait naïf de supposer qu'une *pensée unique* habite tous les résidents, il faut bien admettre que nos différences sont assez correctement gérées - y compris quand elles s'expriment par des manifestations publiques comme celles qui ont concerné, entre autres sujets, une antenne de téléphonie mobile ou des abris-voyageurs !

C'est d'ailleurs la raison d'être du S.d.Q. que de procéder ainsi et ce n'est pas sans raison que ses statuts lui commandent : ... *D'œuvrer à l'amélioration du lien social sans considération d'origine, de race, de nationalité ni d'opinion politique, philosophique ou religieuse* ...

Chacune et chacun de vous y a donc toute sa place, nous ne cesserons de le répéter !

Actuellement, un gros point d'interrogation subsiste à propos du projet d'urbanisation de la zone dite *Chappement* (voir page suivante). Nous n'en connaissons pas encore tous les détails mais nous souhaitons que la **CONCERTATION** puisse contribuer à aplanir les divergences d'intérêt pour aboutir à une solution cohérente et apaisée dans ce secteur pavillonnaire. Dans un contexte général où le concept d'individualisme semble gagner du terrain sur celui de solidarité, le S.d.Q. œuvrera avec persévérance pour que tout ce qui va mal *aux yeux des uns* ne soit pas seulement attribué au comportement négatif *des autres* !...

C'est ainsi que nous pensons pouvoir être utiles...en toute modestie !

QUELQUES INFOS

I/ Projet Chappement :

Plusieurs phases sont prévues ; la première va concerner les travaux de génie civil visant à favoriser l'écoulement et l'infiltration des eaux de pluie sur ces terrains très plats. Une réunion de concertation a eu lieu le 28 novembre au cours de laquelle a été présenté le projet du bassin d'étalement (surface 1 ha, profondeur 1m = 10 000 m³). Il sera normalement plus souvent à sec qu'en eau. Plus en retrait des maisons du parc d'Aliénor qu'il en était dans le projet initial, il aura aussi une fonction paysagère et de loisirs au bénéfice des riverains actuels et futurs - des constructions étant prévues sur la zone. Il suscite néanmoins encore quelques inquiétudes chez des riverains qui craignent d'y voir se développer divers types de nuisances ! ...

Son creusement sera associé à la pose de drains enterrés le long de l'avenue Gal Leclerc afin de collecter les eaux des rues et allées contiguës.

Le chantier doit débuter dès janvier prochain pour une durée minimale d'une année. **Il donnera lieu à une circulation alternée.**

Une délégation du S.d.Q. a participé à cette réunion qui anticipait sur l'audience demandée et accordée pour le mardi 11 décembre et dont nous tenterons de rendre compte dans ce bulletin si les contraintes de place et de calendrier nous le permettent.

II/Circulation routière :

Chacun sait bien que ce sujet est un éternel *serpent de mer* pour lequel il est particulièrement difficile, sinon impossible, de trouver une solution faisant l'unanimité...Cela dit, il est néanmoins exact que l'avenue des Provinces, située au cœur du quartier, est devenue, de fait, une voie à grande circulation et de délestage de la rocade dans l'axe Nord-Sud... **mais située en zone urbaine et donc à vitesse limitée à 50 !**

Le Conseil d'École nous a communiqué le courrier qu'il a adressé au Maire le 25 octobre, pour demander que des mesures urgentes soient prises afin de réduire la grande dangerosité de sa traversée à pied, particulièrement aux heures *de pointe*. Quelques enseignants refusent de faire courir ce risque à leurs élèves pour aller jusqu'au stade André Nègre...

Le syndicat de quartier confirme cette dangerosité et s'associe à la démarche du Conseil d'École.

III/ Lâcher de ballons :

Alors qu'en septembre nous n'avions encore rien reçu du lâcher de ballons de la fête du 29 juin, les bonnes nouvelles sont arrivées...de loin puisque le carton de **Jean-Baptiste BARRIEU** a été retrouvé à Pomarède, dans le LOT et celui de **Célia GREBOT**, à Onet le Château dans l'AVEYRON !

Ces deux heureux gagnants, tous les deux élèves de la maternelle *la Farandole*, recevront donc le cadeau du Syndicat de Quartier, à l'occasion d'une réunion amicale le 20 décembre à la sortie des classes, en présence de leurs parents et des personnels des écoles.

IV/ La course des jeunes :

C'était le dimanche 21 octobre, au stade André NEGRE, par un temps superbe, que plus de trente concurrents, garçons et filles, prenaient le départ de la course organisée par le Syndicat de Quartier. Au terme d'un parcours de 2 km. remarquablement sécurisé, tous les concurrents atteignaient brillamment la ligne d'arrivée !

Le classement distingue deux catégories—Minimes et Benjamins—ce qui donne en ne citant que les gagnants :

Minimes filles : Gabrielle RAMBERT, minimes garçons : Yacin ZAIDI,

Benjamines : Marion LUCCHESI, benjamins : Enguerrand FATIN.

Qu'ils soient ici félicités et encouragés dans le plus beau des sports individuels.

V/ Abris voyageurs :

Vous l'aurez remarqué, les terminus du 46, *CAP de BOS* et *PROVINCES* sont enfin équipés d'abris-voyageurs digne de ce nom ! Il est prévu que tous les arrêts situés sur le coté droit du sens « direction Mérignac Arlac » soient équipés de même. Nous demandons que la construction en soit accélérée et que l'arrêt *Bretagne* du bus 84, proche de la rue des Colibris soit équipé en priorité en raison d'une forte clientèle scolaire. -

- Vous noterez que quand le trottoir n'est pas assez large pour libérer un passage de UN mètre (landaus et fauteuils roulants) entre l'abri et la chaussée, ce sont des « abris casquettes » qui sont installés.

VI/ Audience du 11 décembre

La délégation du Syndicat de quartier a été accueillie par M. le MAIRE, M. DANJON (cheminements doux), M. MOULINIER (assainissement, voirie), M. VERDON (urbanisme) et M. LEREDDE (Directeur des services techniques).

Notre délégation comprenait : M. P. BLAISE, M. A. DUCOURNEAU, Mme H. DUS-SUBIEUX, M. R. PROUST, M. Cl. ROUSSEAUX.

Durant les 80 minutes de cet entretien, nous avons abordé des questions d'intérêt général (voirie, assainissement, transport, Urbanisation du secteur *Chappement...*) et des questions d'intérêts particuliers notamment **pour plaider en faveur d'une compatibilité maximale entre l'existant pavillonnaire et le projet d'un habitat mixte dont partie à vocation sociale**. Nous reparlons, d'abord, des soucis que cause le drainage des terrains concernés du fait de la perturbation de l'écoulement naturel des eaux vers le Peugue, due à la création de la ZAC il y a maintenant plus de trente ans (cf. § I page II). Nous abordons ensuite le projet d'urbanisation pour connaître son état d'avancement. Selon les réponses qui nous sont faites, aucune décision précise et définitive ne serait encore prise. Rappelons qu'il s'agit d'un vaste projet visant à réaliser une « *entrée de ville* » à partir du carrefour du *Pacha* et d'urbaniser la zone boisée située entre les voies de circulation *Gal Leclerc*, *Poudrière* et *Dauphiné*, pour ce qui se situe dans les limites du quartier *Cap de Bos* ; la zone *Pacha*, qui sera aussi urbanisée étant située sur le quartier *Magonty*.

Qu'en retirons-nous de concret ? assurément moins que ce que nous aurions souhaité entendre du fait qu'il y a maintenant plus d'un an qu'une étude nous fut présentée en vue d'urbaniser cette zone. Cependant, sans que cela puisse encore aboutir à un nombre précis, l'hypothèse des 370 logements du scénario n° 3 de l'étude initiale serait revue à la baisse, compte tenu des vives inquiétudes qu'elle avait suscitées chez les riverains !...

S'agissant des futures voies de circulation à créer, des choix délicats seront à opérer pour que la desserte des constructions ne se transforme pas en « aspirateur à voitures » dans la liaison *Provinces / Gal Leclerc*, via l'avenue de *Bretagne* ! A ce sujet, nous évoquons la lettre du conseil d'école (voir § II).

Quant à la destinée du bois situé en extrémité de la rue *Aliénor* et bordant l'avenue *Gal Leclerc*, aucun permis de construire n'a été délivré car il fait partie du périmètre de prise en considération de l'ensemble « *Chappement/Lucildo* ! Le fait qu'il soit très convoité par les promoteurs ne suffisant pas à lui donner un statut dérogatoire !...

A propos des cheminements doux, nous affirmons notre accord pour l'accroissement du nombre de pistes cyclables en site propre, parallèles aux rues et avenues mais contestons l'idée qu'elles puissent être tracées de façon à contrarier l'usage discret des jardins.

Le principe d'y édifier un établissement d'utilité publique est toujours retenu sans que sa nature soit encore définie. Une seule certitude : l'académie, consultée, n'y voit pas la justification d'un collège.

LES ACTIVITÉS À LA MAISON DE QUARTIER

Dans le précédent bulletin, nous avons présenté les deux clubs **intégrés** au S.d.Q.; ce qui signifie que chaque membre est à la fois : membre du club et membre du S.d.Q. = deux cotisations distinctes.

Parmi les associations indépendantes qui ont des activités à la maison de quartier, quelques-unes ont adhéré au S.d.Q. en tant que *Personne morale* (une cotisation = une voix)

Les voici rapidement présentées (ordre alphabétique):

♦ **ÊTRE AU QUOTIDIEN** (etre-au-quotidien@orange.fr)

L'association propose tous les **mercredis, de 18h30 à 19h30**, des séances collectives de **SOPHROLOGIE CAYCEDIENNE** visant à mieux gérer son stress, approfondir sa concentration, renforcer sa mémoire, améliorer son sommeil...

En deux mots : **ÊTRE MIEUX** quotidiennement !

Contact : Mme France SIRVENTON au **06 70 26 94 90** ou se rendre directement à la maison de quartier pour faire un essai.

N'hésitez pas à rejoindre l'association à tout moment de l'année.

♦ **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE** (bbbrigitte@numericable.fr)

Depuis 1977, la gymnastique volontaire de *Magonty/Cap de Bos* vous propose des cours à la maison de quartier de Cap de Bos.

Les deux premiers cours sont GRATUITS, à titre d'essai.

Contact : Mme Brigitte COMTE au **05 56 36 85 90**, pour complément d'information.

Jours et heures :

Gym. Vol. : **Lu** : 9h-10h et 10h-11h ; 17h30-18h30 et 18h30-19h30.

Ma : 14h-15h ; **Je** : 18h30-19h30

Gym douce : **Lu** : 11h-12h ; **Ma** : 15h-16h ; **Ve** : 9h15-10h15

Autres lieux possibles : Maison de quartier *Magonty*, Ecole *la Farandole*,
Gymnase de *Romainville*

♦ **INSTITUT du TAO** (taoinstitut.rg@wanadoo.fr)

Propose des cours de QI GONG (prononcer *Tchi Kong*) prolongés par des randonnées d'application en pleine nature. Il s'agit d'une méthode de gymnastique chinoise élaborée, puisant sa source dans les concepts philosophiques de la tradition et de la médecine chinoise, vieille de 5000 ans.

Véritable art de vivre, il contribue à renforcer la santé et à prolonger la vie. On y cultive le DAO (voie de la vie) aidant **à contrôler les émotions.**

Contact : Mme Renée GARRIGUES au 05 56 36 55 22 (tél. et fax)

Jours et heures : les **Mardis** et **Judis** : 11h-12h30 (pour le QI GONG)

les **Mercredis** : 14h-18h : (travaux artistiques)

Une semaine de cours gratuits à fin de découverte.

♦ **STRETCHING FORME et DÉTENTE** (patrice.bezin@free.fr)

Vous propose, du lundi au jeudi, dans une ambiance agréable, des séances de gymnastique volontaire ayant pour objectif de se détendre en réalisant des exercices d'étirements et de relâchements en harmonie avec notre corps. Atténuation de douleurs dorsales et assouplissements permettent ainsi de mieux accompagner physiquement notre quotidien.

L'association accueille aussi bien des Juniors que des Seniors. Cette activité ne demande pas d'aptitude physique particulière.

Contact : M. Vincent GOURGUES éducateur diplômé au **06 23 40 92 34**
N'hésitez pas à le contacter. Il sera en mesure de répondre à vos interrogations et de vous proposer une semaine d'essai gratuite

Jours et heures : Mardis et Jeudis 9h—11h et 12h30—13h30

QUELQUES INFOS (suite de la page IV)

VII/ **Travaux du domaine public**

a/ Intersection Champagne/ Île de France :

Le terre-plein dont nous demandions un embellissement et le remplacement d'un arbuste inesthétique et dangereux (pyracantha) est en cours d'aménagement. Un trottoir a été créé sur la courbure et son accès par les fauteuils roulants facilité par surbaissement des bordures. Nous avons souhaité la replantation d'un arbuste décoratif mais le service des espaces verts y oppose l'existence de réseaux enterrés susceptibles d'être perturbés par le développement des racines !

b/ Abattage d'arbres

Apparaissant comme des vestiges de la forêt initiale tant leur présence sur un trottoir peut paraître incongrue...mais plantés il y a une vingtaine d'année ; qui ne connaît ces deux superbes pins de l'avenue de *Bretagne* ?

Cependant, comme les résidants voisins en supportent davantage d'inconvénients que de bienfaits avec les dégradations murales et l'abondance des déchets végétaux, ils ont alerté la mairie...

En conclusion de l'étude, ce sont les réseaux enterrés qui viennent de leur être fatals, Ils vont être abattus !

Faudrait-il en faire un dernier arbre de Noël illuminé ???...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2008

Le Syndicat de Quartier tiendra son assemblée générale annuelle le **samedi 26 janvier 2008, à la maison de quartier à 9h30.**

Cette assemblée statutaire donnera lieu à la présentation des rapports : moral, d'activités, financier et à l'élection annuelle de son conseil d'Administration (voir en page VIII la composition actuelle). Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2007 y auront le droit de vote. (mise à jour réalisable au bureau d'accueil à partir de 9 heures).

Tous les adhérents recevront, en temps utile, les documents nécessaires à leur participation.

LOTO

Le Syndicat de Quartier organisera un LOTO, ce même

Samedi 26 janvier à 14h30

À la maison de quartier de Cap de Bos.

La salle ne pouvant accueillir que 80 personnes, nous invitons les concurrents à s'inscrire à l'avance. En cas de surnombre, les premiers inscrits seraient acceptés prioritairement.

Cette soirée festive est une innovation pour le S.d.Q. Elle donnera lieu au gain de nombreux lots traditionnels et modernes. Un buffet-bar ponctuera cet agréable après-midi.

Vous y serez les bienvenus.

Faites une réservation de principe dès maintenant auprès de :

- Mme Bernadette BLAISE 05 56 36 35 81 (pierrejacques.blaise@neuf.fr)
- M. Claude ROUSSEAU 05 57 26 85 19 (cl.rousseau@wanadoo.fr)
- M René PROUST 05 56 36 80 49 (rene.proust@orange.fr)

à confirmer la veille aux mêmes adresses

Le conseil d'Administration du Syndicat de Quartier

BENNEVAULT Dominique, 11 allée des Mouettes
BERNOCCO Jean-Claude 15 allée des Hérons
BLAISE Bernadette, 11 allée des Flamants(Tr. Adj.)
BLAISE Pierre, 11 allée des Flamants (V.P.)
BOITEAU André, 20 allée des Hérons
CASSOU Albert, 48 rue de Monterey
DUCOURNEAU Alain, 13 avenue du Dauphiné
DUSSUBIEUX Michel 180 av. gal Leclerc(Sec. Adj.)
LANDAIS Jean-Claude, 23 rue des Martinets
FOUQUET Nicole, 23 avenue de Bretagne (VP)
LIMOUSIN Augustine, 2 rue de Belfort
LIMOUSIN Jean-Claude, 29 av. de Bretagne
MARESCHAL Thérèse, 140 avenue de la Poudrière (resp. club « couture)
PHILIP Claude, 1 avenue du Dauphiné
PROUST René, 18 rue des Ibis (P.) 0556368049 ; rene.proust@wanadoo.fr
RAUTUREAU Benoît, 2 allée des Mouettes (Tr.)
ROUSSEAUX Claude, 168 bis avenue Général Leclerc (Sec.)
SAUVAGE Jackie, 7 rue d'Artois
VINCHES Jean-Marie , 1 avenue de Bretagne

BULLETIN D'ADHÉSION au SYNDICAT de QUARTIER

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....Adresse internet

J'adhère au Syndicat de Quartier de CAP de BOS—PESSAC

Date.....Signature.....

Je joins un chèque de DIX €uros